

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 18

Artikel: Conseiller en environnement: pas de limite frontalière
Autor: Klemm, Urs / Stiefel, Ulrich / Gorf, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseiller en environnement: pas de limite frontalière

Par Urs Klemm,
Ulrich Stiefel,
et Alfred Gorf,
Gruner AG
Ingenieurunter-
nehmung,
case postale,
4020 Bâle

L'environnement, de même que le souci d'assurer des bases essentielles à notre vie, ne s'arrête pas aux frontières. Cela implique que les problèmes relatifs à la sécurité de l'environnement, en particulier ceux liés à la protection de l'air, du sol, de la flore, de la faune ainsi que des eaux de surface ou souterraines doivent être résolus dans un cadre qui franchit les limites du pays. Les bénéfices que l'on en retire sont, si tous les partenaires acceptent de collaborer, de pouvoir optimiser, en tenant compte des points de vue les plus divers, des modes de construction, des projets et des

installations et de les améliorer qualitativement. Les quelques exemples suivants, traités au sein du Groupe Gruner, permettent d'illustrer ce fait.

Installations douanières: point de liaison entre pays

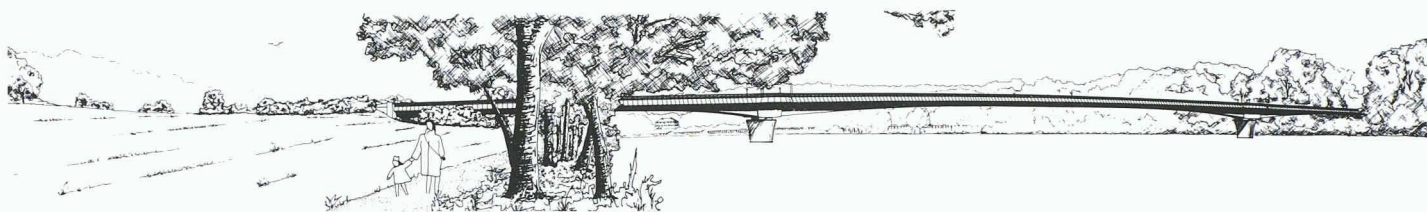
Les installations douanières communes de Weil-am-Rhein ne constituent pas seulement le point de liaison autoroutier entre l'Allemagne et la Suisse, mais servent également de zone tampon pour les poids lourds en attente de dédouaner ou, en raison de l'interdiction de circuler de nuit en Suisse, de poursuivre leur route. Comme environ 300 transports de marchan-

dises dangereuses passent la frontière quotidiennement, on s'est demandé quelles mesures de protection de l'environnement devaient être prises. D'abord, un rapport circonstancié sur les mesures existantes a été établi. Par la suite, des scénarios d'accident majeur ont été élaborés et leurs effets possibles sur les eaux de surface et souterraines ainsi que sur la population ont été mis en évidence. Sur la base de ces scénarios, des plans de mesures ont été établis, dont le but est de déterminer d'une part la probabilité d'un accident majeur, d'autre part d'en limiter les conséquences.

315



Dans l'aire douanière commune, plus de 300 transports de matières dangereuses sont recensés chaque jour. Des mesures appropriées contribuent à augmenter la sécurité.



Dans le cadre de l'établissement du projet du nouveau pont sur le Rhin à Laufenbourg, les désirs des protecteurs de la nature ont été pris en considération dès le début afin de réaliser un ouvrage qui s'adapte de façon harmonieuse à son environnement.

Les mesures ont été analysées une par une du point de vue coût/utilité dans le but d'obtenir un gain maximal de sécurité en fonction des moyens disponibles. Actuellement, il existe une vaste liste comprenant des mesures allant de l'organisation du système d'alarme à la réalisation de bassins de retenue.

Il est évident qu'un tel projet n'a pu être simplement élaboré autour d'une table. Afin de garantir pratiquement les résultats, des visites et discussions ont eu lieu sur place, avec divers représentants des autorités des deux pays. Par exemple, le bureau des douanes autoroutières, le service du feu de Weil, le représentant de l'Office des eaux de Lörrach, l'Office fédéral des routes ont participé de façon tout aussi constructive au projet que les douanes suisses et les services professionnels du feu de Bâle et des usines chimiques voisines. Grâce à ce projet, actuellement achevé, l'installation douanière est devenue plus sûre, particulièrement pour le Rhin et les eaux souterraines, sans oublier les usagers et les riverains.

Réaliser des ponts: technique, oui, mais également écologie

Pour améliorer les conditions précaires de trafic dans la vieille ville de Laufenbourg, il est prévu de réaliser au cours des prochaines années un nouveau pont en amont de la localité. Dans le cadre des procédures de demandes d'autorisations et d'approbation du projet, l'im-

pact sur l'environnement a dû être étudié en Suisse sous forme de rapport, mais a dû aussi faire l'objet d'une étude d'impact en Allemagne. Les mandats ont été attribués en Suisse, au Groupe Gruner et en Allemagne, au bureau BPI. Afin de permettre une évaluation uniforme des impacts sur l'environnement, les entreprises privées et les autorités des deux pays ont fixé en commun les données, les modèles de trafic et les diverses bases qui devaient être utilisés. Toutefois, il a fallu tenir compte que sur territoire suisse, des problèmes de réaménagement du paysage pouvaient être traités dans le cadre du rapport d'impact, mais qu'en Allemagne, par contre, une étude complémentaire spécifique au réaménagement devait être réalisée.

Nos spécialistes en environnement ont, par la suite, fait une proposition de plantation sur la rive gauche et établi un plan complémentaire d'entretien des surfaces en rive droite. De cette façon, la permanence de mesures de protection et d'entretien est assurée. Elles concernent entre autres la sauvegarde d'objets naturels particulièrement précieux, tels que bosquets et prairies maigres, ainsi que divers lieux présentant une importance écologique, telles les haies vives ou les plantations d'arbres à hautes tiges, dont le maintien et le renouvellement sont assurés. Les autorités ont présenté dernièrement ce projet à la population. Il a été bien accueilli des deux côtés du Rhin.

Les rives du Rhin: des corridors écologiquement précieux

Un travail comparable au précédent consistait à élaborer des plans d'entretien des rives du Rhin. En effet, l'usine électrique de Säckingen a demandé d'établir des plans d'entretien pour la sauvegarde de la végétation sur les deux berges. Le projet devait satisfaire plusieurs critères:

- répondre aux exigences relatives à la sécurité des berges, pour lesquelles l'usine est responsable dans le secteur de la concession;
- assurer une plus grande diversité dans les espèces;
- constituer une zone de repos;

Sur une distance de 12 km, les rives ont été subdivisées en tronçons et étudiées du point de vue écologique. Ce relevé de l'état existant a permis de définir les buts d'entretien à court, moyen et long terme. Il s'agit principalement d'activités simples, telles que le repiquage de plants de saules pour stabiliser une forêt de prairie, l'émondage des talus pour accroître la multiplicité des espèces ou simplement le fauchage des zones sèches, ce qui est favorable à l'ensemble des espèces. Les plans d'entretien ont été accueillis très favorablement aussi bien par la population que par les différentes administrations (Office de la nature de Waldshut, administrations communales des différentes localités touchées de part et d'autre du Rhin, Département des travaux publics du canton d'Argovie,



Un aménagement biologique des rives par des spécialistes, ainsi que l'application de plans d'entretien permettent de revivifier un paysage.

section exploitation forestière, groupe régional de planification de la vallée supérieure du Frick-tal). La mise en application des plans d'entretien a déjà débuté et durera au-delà de l'an 2000.

La pollution de l'air ne s'arrête pas aux frontières, la surveillance non plus

Le programme de surveillance des émissions de l'usine de chaux et ciment de Rekingen a également été réalisé de façon transfrontalière. La cimenterie est en effet située à proximité de la frontière et il a été prévu de remplacer pour la production du ciment une consommation de 40 000 t de charbon, ressource non renouvelable, par une consommation de 70 000 t de vieux bois. Lors de l'établissement du projet, le permis de construire a été octroyé avec l'obligation d'établir et de mettre en œuvre un programme de contrôle des émissions aux alentours de l'usine, en complément aux vastes contrôles d'entrée et de fonctionnement déjà en vigueur.

Le traitement de ce mandat a soulevé des questions de natures très différentes. Dans la situation de départ, les sources

d'émission existantes et futures devaient être prises en considération. Des programmes officiels d'analyse des sols jusqu'alors utilisés de part et d'autre du Rhin ont aimablement été mis à disposition par les administrations de Fribourg-en-Brigau, Waldshut et Aarau. Les différents modes de prélèvements d'échantillons et d'analyses, dépendant des normes en vigueur dans chaque pays, ont posé un problème particulier. Il a toutefois été possible d'établir un programme basé sur le dénominateur commun le plus important, ce qui a permis de faire des comparaisons avec les valeurs à long terme des programmes de surveillance officiels utilisés de part et d'autre du Rhin. Le concept a finalement été approuvé par les offices spécialisés en hygiène de l'air et dans la protection des sols. Des représentants des autorités communales ont également été informés du projet et ont exprimé leur satisfaction au sujet du programme de contrôle. Les prélèvements d'échantillons seront entrepris au cours des prochaines semaines et seront partiellement surveillés par les autorités compétentes.

La liste n'est pas exhaustive

Outre les quelques exemples présentés ci-dessus, plusieurs actions du même type pourraient être citées. Ainsi, dans la région Lörrach-Weil, des études transfrontalières de trafic sont actuellement en cours. Dans le cadre d'un autre projet, la faisabilité d'une mise en décharge de matériaux d'excavation du lit du Rhin a été étudiée. Grâce à des prélèvements d'échantillons, des préparations et des analyses effectués dans les règles de l'art, les matériaux prélevés ont été conservés par une banque de données allemande pour les terrains et serviront de références pour de futures analyses scientifiques.

En résumé, on peut constater que le fait de se soucier en même temps de l'environnement et de la qualité de la vie constitue une chance et un défi pour chacun. C'est un défi pour tous ceux qui recherchent une solution optimale aux problèmes posés et c'est une chance de pouvoir les aborder et les traiter sous des points de vue, des aspects et réglementations diverses.